



PREFECTURE REGION AQUITAINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N ° 35 - JUIN 2014

SOMMAIRE

Administration territoriale de l'Aquitaine

Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGAR)

Décision N °2014153-0001 - du 2 juin 2014 - Décision portant délégation de signature à Mme Sabine BRUN- RAGEUL, Directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour la région Aquitaine par intérim

1



PRÉFECTURE DE LA RÉGION AQUITAINE

SECRETARIAT GENERAL POUR
LES AFFAIRES REGIONALES
Modernisation et administration générale

DÉCISION DU - 2 JUIN 2014

**portant délégation de signature
à Mme Sabine BRUN-RAGEUL,
Directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la
forêt pour la région Aquitaine
par intérim**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Le représentant territorial de FranceAgriMer, préfet de la région Aquitaine,

VU l'ordonnance n°2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement et de l'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer,

VU le décret n°2009-340 du 27 mars 2009 relatif à l'Agence de service et de paiement, à l'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer et à l'Office de développement de l'économie agricole d'Outre-Mer,

VU le livre VI du code rural, titre II, chapitre 1er, et notamment les articles R 621-27 et R 621-28,

VU le décret n° 84-1191 du 28 décembre 1984 modifié relatif à l'organisation des services extérieurs du Ministère de l'agriculture,

VU le décret du 26 juillet 2012 portant nomination de Monsieur Michel DELPUECH, préfet de région Aquitaine, Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité du Sud-Ouest, Préfet de la Gironde,

VU le décret du 25 juillet 2013 portant nomination de Monsieur Éric ALLAIN, directeur général de l'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer,

VU la convention en date du 27 octobre 2009 entre le Directeur général de FranceAgriMer et le préfet de la région Aquitaine modifiée,

VU la décision du Directeur général en date du 2 septembre 2013 portant délégation de signature au profit de Monsieur Michel DELPUECH, préfet de région Aquitaine,

VU la décision portant organigramme et organisation générale de l'Établissement en date du 2 avril 2009 modifiée,

VU l'arrêté du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt en date du 6 février 2014 nommant Mme Sabine BRUN-RAGEUL en qualité de directrice régionale adjointe de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Aquitaine,

VU l'arrêté du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt en date du 29 avril 2014 nommant M. Hervé DURAND, directeur général adjoint des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires du ministère de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt à compter du 1^{er} mai 2014,

SUR proposition de Madame la secrétaire générale pour les affaires régionales,

DÉCIDE :

ARTICLE 1er : Délégation de signature est donnée à Mme Sabine BRUN-RAGEUL, directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt par intérim, à l'effet de signer les décisions, instructions et correspondances nécessaires à l'accomplissement des missions de l'Établissement dans la région Aquitaine, à l'exception des actes normatifs ou interprétatifs de portée générale.

La présente délégation couvre :

AIDES COMMUNAUTAIRES			
<i>Secteur / filière</i>	<i>Mesure concernée</i>	<i>Actes</i>	<i>Plafond d'engagement</i>
Viticulture	Arrachage définitif Restructuration du vignoble Investissements Enrichissement des moûts	Ensemble des actes relatifs à l'instruction et à la liquidation	2 000 K€
Céréales	Intervention	Ensemble des actes relatifs à l'instruction et à la liquidation	4 000 K€
Fruits et légumes et cultures spécialisée	Fonds opérationnels Aides aux cultures spécialisées	Ensemble des actes relatifs aux contrôles	Sans objet
AIDES NATIONALES			
CPER	Toute mesure prévue dans la convention cadre	Ensemble des actes relatifs à l'engagement, aux contrôles et à la liquidation	500 K€
Grandes cultures	Crédits d'orientation	Ensemble des actes relatifs à l'instruction et à la liquidation	500 K€
Élevage	Crédits d'orientation	Ensemble des actes relatifs à l'instruction et à la liquidation	500 K€
Viticulture	Aide aux caves particulières	Ensemble des actes relatifs à l'instruction et à la liquidation	500 K€
Fruits et Légumes	Rénovation et restructuration verger	Ensemble des actes relatifs à l'instruction et à la liquidation	500 K€
CAUTIONNEMENT BANCAIRE DES ORGANISMES STOCKEURS DE CEREALES			
Céréales	Émission des billets d'aval.	Ensemble des actes relatifs aux contrôles et à l'émission des billets d'aval	80 000 K€

- Les actes relatifs à la mise en œuvre des contrôles diligentés par le siège de FranceAgriMer en région .
- Les actes relatifs aux contrôles des produits de la pépinière viticole , des vins sans indication géographique, et du potentiel viticole.

Les actes relatifs au suivi de la pépinière viticole et aux suites des contrôles des produits de la pépinière viticole.

ARTICLE 2 – Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté préfectoral du 11 septembre 2013 portant délégation de signature à M. Hervé DURAND, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour la région Aquitaine,

ARTICLE 3 : Mme Sabine BRUN-RAGEUL, directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt par intérim est autorisée à déléguer sa signature à ses collaborateurs pour l'exercice des attributions définies dans le cadre de la présente délégation. Cette délégation prendra la forme d'une décision de subdélégation qui sera transmise au préfet.

ARTICLE 4 : Cette décision prend effet au lendemain du jour de sa publication.

ARTICLE 5 : La secrétaire générale pour les affaires régionales d'Aquitaine et la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt par intérim sont chargées, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la région Aquitaine et de la préfecture de la région Poitou-Charentes.

Fait à Bordeaux, le **- 2 JUIN 2014**

Le Préfet de Région,


Michel DELPUECH